



Déchèteries : nouvelles modalités d'accès p.2

Synthèse d'exploitation p.4 et 5

Retour sur la Smoothie Party p.6

Jetons moins, trions plus !

sept - oct - novembre 2015 - **61**

Le SMITOM-LOMBRIC : syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine et Marnais - 67 communes - 300 000 habitants

L'ÉDITO



A compter du 1^{er} octobre 2015, le SMITOM-LOMBRIC modernise son système de contrôle d'accès en déchèterie afin de lutter contre les usages abusifs qui s'avèrent coûteux pour la collectivité et dont les coûts d'élimination des déchets ne doivent pas être répercutés sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) que les ménages paient. Notre objectif est de continuer de réserver aux particuliers l'accès gratuit à nos déchèteries. Ainsi, vous trouverez toutes les nouvelles modalités pratiques dans l'enveloppe jointe au présent journal.

Également dans ce numéro vous sont présentés la synthèse d'exploitation 2014 du syndicat à travers une double page, des informations pratiques ainsi que des retours d'expériences de nos adhérents, partenaires et des éco-organismes notamment sur des projets tests de tri, de réduction et d'élimination des déchets (déchets dangereux et meubles).

Enfin, pour vous divertir, nous vous invitons à jouer au QUIZ anti-gaspi pour découvrir à quel personnage de la bande dessinée vous ressemblez le plus.

Franck Vernin
Président du
SMITOM-LOMBRIC

QUIZ

QUEL PERSONNAGE DE LA BANDE DESSINÉE ÊTES-VOUS ?

Le SMITOM-LOMBRIC distribue depuis plusieurs années son journal dans vos boîtes aux lettres. La réduction du gaspillage alimentaire est l'un des sujets régulièrement abordés par le biais d'articles mais aussi dans la bande dessinée.

À vous de tester vos connaissances sur ce sujet et découvrir à quel personnage de la bande dessinée du Lombric vous ressemblez le plus...

1 À quelle étape de la chaîne alimentaire le gaspillage est-il le plus important ?

- a) La production (dans les champs)
- b) La distribution (marchés et supermarchés)
- c) La consommation (maison, restaurants, cantines, ...)

2 Du champ à l'assiette, quelle part de la nourriture est perdue ou gaspillée ?

- a) Moins de 10 %
- b) Entre 10 et 30%
- c) Plus de 30%

3 Les bananes sont en train de noircir dans la corbeille à fruits :

- a) Je les mets dans le composteur
- b) Je fais un gâteau avec
- c) Je les jette à la poubelle

4 Il y a un petit reste de ratatouille dans le frigo :

- a) Il n'y en a pas assez pour toute la famille, je le jette à la poubelle
- b) Je le garde et je le ramène au travail pour manger le lendemain
- c) Je fais une sauce (en rajoutant un peu de sauce tomate, cela fera une sauce pour les pâtes)

5 Nous n'avons pas fini le pain hier soir et ce matin il est tout dur :

- a) Je vais le donner aux poules du voisin
- b) Je le jette, personne ne va le manger
- c) Je fais du pain perdu

6 Quand on fait les courses, quels sont les bons réflexes anti-gaspi ?

- a) Je fais une liste de courses
- b) J'achète en fonction de ce qui me fait envie dans les rayons
- c) Je regarde avant de partir ce qui reste à manger chez moi

7 La mention « à consommer de préférence avant le ... » signifie que, après cette date :

- a) Les produits sont périmés il ne faut surtout pas les manger
- b) Les produits risquent de perdre certaines de leurs propriétés (goût, couleur, texture) mais je peux les consommer si l'emballage n'a pas été altéré

8 Pour bien conserver mes pommes de terre, je les range :

- a) Dans un endroit sec à l'abri de la lumière
- b) Dans un endroit sec à l'abri de la lumière et avec 2 pommes
- c) Au réfrigérateur



voir réponses page 3

INFOS PRATIQUES



HORAIRES D'OUVERTURE

Ouverture tous les jours y compris les jours fériés (à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) aux horaires habituels

HORAIRES D'ÉTÉ

DU 1^{ER} AVRIL
AU 31 OCTOBRE

Semaine : 15h - 19h
Samedi : 10h - 19h
Dimanche : 10h - 13h

HORAIRES D'HIVER

DU 1^{ER} NOVEMBRE
AU 31 MARS

Semaine : 14h - 18h
Samedi : 9h - 18h
Dimanche : 10h - 13h

ouvert
7j/7
362j/an

voir conditions d'accès sur
www.lombric.com

DÉCHETS ACCEPTÉS

TOUT-VENANT NON-INCINÉRABLE	TOUT-VENANT INCINÉRABLE	DÉBLAIS / GRAVATS	PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE
DÉCHETS VERTS	MÉTAUX	CARTONS	HUILES DE VIDANGE
DÉCHETS DIFFUSIFS SPECIFIQUE (DDS)	DEEE	RÉUTILISATION REEMPLOI	AUTRES

NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DU SMITOM-LOMBRIC

Le SMITOM-LOMBRIC est confronté à des usages frauduleux des cartes d'accès à ses déchèteries. La gestion des déchèteries est le 1^{er} poste de dépenses du syndicat, devant l'incinération. C'est donc lui qui impacte le plus la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) que nous payons tous en tant que ménages.



Pour éviter une augmentation abusive de cette TEOM, le SMITOM-LOMBRIC a décidé de mettre en place de nouvelles modalités d'accès à ses déchèteries outre la mise en circulation de nouvelles cartes en cours. À compter du 1^{er} octobre 2015, cette nouvelle gestion des accès sera matérialisée par l'enregistrement du numéro fiscal des administrés dans les bases de données du SMITOM-LOMBRIC. Leurs cartes donneront accès aux usagers à leur déchèterie de référence avec un nombre de passages annuel fixe. Une fois la totalité des accès consommée, les usagers pourront continuer à se rendre en déchèterie en payant chaque nouveau passage selon la tarification définie dans le règlement intérieur des déchèteries.

Un usage normal de la déchèterie n'entraînera pas d'accès payant.

Afin de bien comprendre les nouvelles modalités d'accès aux déchèteries, vous trouverez dans l'enveloppe livrée avec ce journal un dépliant expliquant l'ensemble des changements à venir ainsi que le guide des déchèteries mis à jour.

Pour plus d'informations :
www.lombric.com /
rubrique : déchèteries



DÉCHETS DANGEREUX - DDS OPÉRATION TEST RÉUSSIE

Depuis le 1^{er} octobre 2014, le SMITOM-LOMBRIC expérimente la collecte et le tri des déchets dangereux des ménages également appelés Déchets Diffus Spécifiques (DDS) issus de ses 11 déchèteries sur la plateforme Big Bennes de Soignolles-en-Brie.

Après un an, le retour d'expérience est très positif. En effet, la sécurité du travail, la qualité du tri et l'exploitation des déchèteries ont été grandement améliorés.

Ce sont 50% des quantités déposées en déchèteries qui sont désormais directement traitées par l'éco-organisme EcoDDS et qui ne sont plus à la charge du SMITOM-LOMBRIC.

Par conséquent, le SMITOM-LOMBRIC souhaite vivement pérenniser ce dispositif avec son partenaire EcoDDS.



LES MEUBLES ONT UN NOUVEL AVENIR (SUITE...)



Depuis le 1^{er} octobre 2014, le SMITOM-LOMBRIC réalise avec l'éco-organisme Eco-mobilier un test de collecte des meubles dans une benne dédiée sur la déchèterie de Réau.

Le 1^{er} bilan est positif. Les consignes sont bien comprises par les usagers et nous avons collecté en 7 mois (entre le 1^{er} octobre 2014 et le 30 avril 2015) 42 tonnes de mobilier usagé.

Cette opération a vocation à s'étendre aux autres déchèteries du territoire dès lors qu'elles auront la place suffisante pour accueillir une nouvelle benne à quai.

42
tonnes
de mobilier
usage
COLLECTÉ
à Réau

QUIZ
QUEL PERSONNAGE DE LA
BANDE DESSINÉE ÊTES-VOUS ?
> LES RÉPONSES

N° de la question	A	B	C
1	0 pt	0 pt	4 pt
2	0 pt	0 pt	4 pt
3	2 pt	4 pt	0 pt
4	0 pt	4 pt	4 pt
5	2 pt	0 pt	4 pt
6	4 pt	0 pt	4 pt
7	0 pt	4 pt	
8	2 pt	4 pt	0 pt



De 0 à 12 points, vous êtes Lachicane

Le gaspillage alimentaire, vous en avez entendu parler mais vous ne savez pas trop comment le réduire au quotidien. Comme le ferait Lachicane qui souhaite toujours s'améliorer, rendez-vous sur le site Internet lombric.com pour avoir des astuces anti-gaspi !



De 12 à 24 points, vous êtes Josine

Agir contre le gaspillage alimentaire est une volonté pour vous et vous essayez de tout mettre en œuvre pour le réduire. Néanmoins vous ne savez pas toujours comment faire... alors rendez-vous sur lombric.com pour enrichir vos connaissances et trouvez encore plus d'astuces.



Plus de 24 points, vous êtes Lombric !

Le gaspillage alimentaire n'a plus de secret pour vous. Vous savez quelles en sont les causes et les conséquences. Au quotidien vous agissez pour le réduire. Bravo ! Alors n'hésitez pas à partager votre savoir auprès de votre famille, vos amis ou vos collègues.

ÉVÈNEMENT

RETOUR SUR LA JOURNÉE PORTES OUVERTES



La Journée Portes Ouvertes du SMITOM-LOMBRIC s'est déroulée le 30 mai dernier à Vaux-le-Pénil. Vous avez été plus de 1 300 à venir visiter nos installations de traitement des déchets ménagers et découvrir les acteurs des différentes filières de collecte, de valorisation et de recyclage.



Une Smoothie Party était organisée et ce sont plus de 600 smoothies qui ont été réalisés et distribués (plus d'infos page 6).

Le QUIZ, la distribution de compost et l'atelier dédicaces de Vittorio Leonardo ont également remporté un franc succès.

À l'année prochaine pour une nouvelle édition !

**UN DOUTE,
UNE QUESTION ?
SMITOM-LOMBRIC**

www.lombric.com

OU

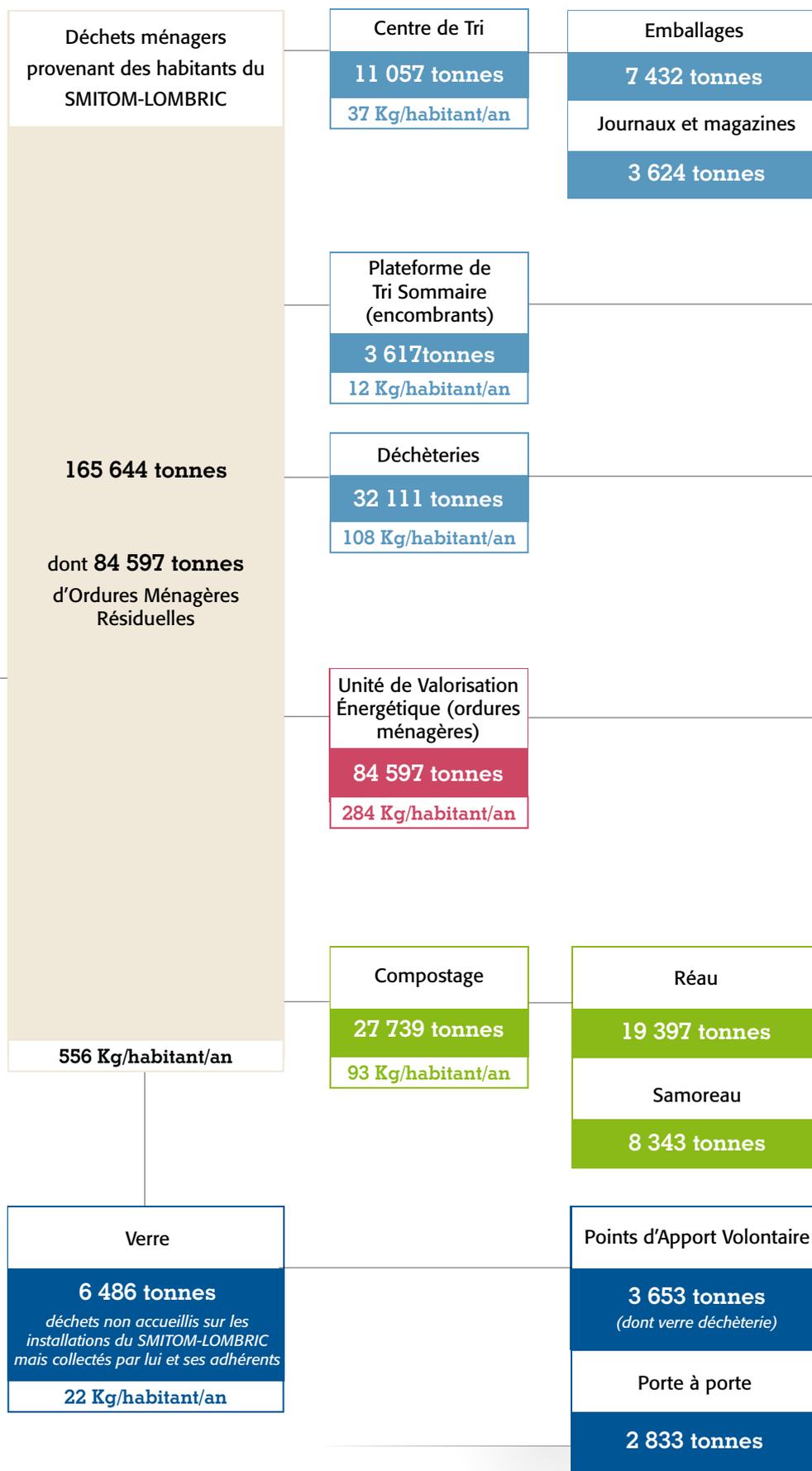
0 800 814 910

N° Vert (appel gratuit depuis un poste fixe)



SYNTHÈSE D'EXPLOITATION 2014

La synthèse d'exploitation 2014 présente les tonnages et coûts gérés par le SMITOM-LOMBRIC en 2014 pour le traitement des déchets ménagers de son territoire, auxquels il convient d'ajouter les coûts de collecte payés par chacun de ses adhérents pour obtenir le coût global du service d'élimination des déchets ménagers.



- (1) Incinération
- (2) Centre d'Enfouissement Technique
- (3) Déchets Dangereux des Ménages
- (4) Valorisés en techniques routières
- (5) Résidus des Fumées de l'Incinération des Ordures Ménagères

Valorisation Matière	9 759 tonnes
Valorisation énergétique ⁽¹⁾	1 298 tonnes

Total valorisation matière
41 153 tonnes
soit 21 % des déchets du SMITOM-LOMBRIC

Valorisation Matière	62 tonnes
Valorisation énergétique	2 280 tonnes
CET II ⁽²⁾	1 312 tonnes

Total valorisation énergétique
95 147 tonnes
soit 49 % des déchets du SMITOM-LOMBRIC

Valorisation Matière	1 128 tonnes
Valorisation énergétique	6 972 tonnes
CET II ⁽²⁾	9 292 tonnes
CET III ⁽²⁾	14 383 tonnes
Autre filière (DDM) ⁽³⁾	336 tonnes

Total compostage
26 070 tonnes
+ 1 669 tonnes de plaquettes bois
soit 14 % des déchets du SMITOM-LOMBRIC

Mâchefers ⁽⁴⁾	23 092 tonnes
Ferreux vendus	808 tonnes
Non ferreux vendus	118 tonnes
REFIOM ⁽⁵⁾	5 402 tonnes
Électricité vendue	52 078 MWh
Vapeur vendue	12 333 MWh

Total enfouissement
30 388 tonnes
soit 16 % des déchets du SMITOM-LOMBRIC

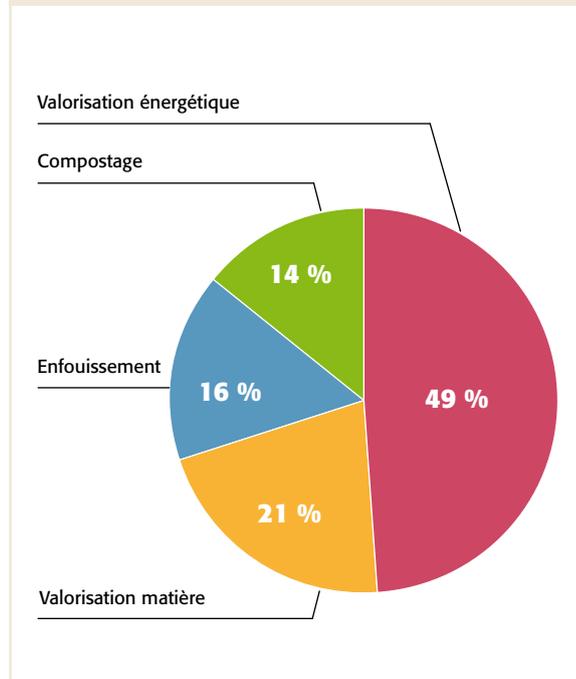
Compostés	26 070 tonnes
Plaquettes bois (combustible de chaufferie)	1 669 tonnes

Les mâchefers ferreux et non-ferreux font l'objet d'une valorisation matière.
Tous les pourcentages sont calculés verre inclus.

Valorisation Matière	6 486 tonnes
----------------------	--------------



Répartition des tonnages par mode de traitement



Coût du traitement en 2014 à la tonne (amortissements inclus)

Tri des collectes sélectives	36 €HT/tonne
Objets encombrants	75 €HT/tonne
Déchets verts	73 €HT/tonne
Incineration avec valorisation énergétique	50 €HT/tonne
CET II ⁽²⁾	57 €HT/tonne
CET III ⁽²⁾	10 €HT/tonne

Coût global résultant pour le seul traitement toutes charges confondues

93 €HT/tonne
soit 53 €HT/habitant/an



LA PAROLE AUX ADHÉRENTS DU SMITOM-LOMBRIC

La Smoothie Party des Journées Portes Ouvertes !



600, c'est le nombre de smoothies qui ont été confectionnés lors des Journées Portes Ouvertes du 30 mai dernier au SMITOM-LOMBRIC ! En effet, lors de cette journée, les visiteurs ont été invités à couper et à mixer des fruits issus d'inventus de grandes surfaces pour confectionner de délicieux jus de fruits !



L'objectif : sensibiliser les visiteurs à la réduction du gaspillage alimentaire. En effet, un fruit trop mur peut être consommé soit en smoothie comme lors de notre journée, soit en compote ou en gâteau.

Un grand merci à nos partenaires des magasins **Carrefour Villiers-en-Bière** et **Leclerc Dammarie-les-Lys** pour les 100kg de fruits qui nous ont été donnés. Un grand merci à l'association **Pik Pik Environnement** sans qui cette Smoothie

Party n'aurait pu avoir lieu. Et enfin, un grand merci aux musiciens du groupe Smile Quartet qui ont accompagné en musique ce moment de partage convivial et collaboratif.



Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine - Fouju

Allo Encombrants

Pour répondre aux problèmes de salubrité liés aux modalités actuelles de la collecte des encombrants sur le domaine public, le SMITOM-LOMBRIC a préconisé **la mise en place d'un service de collecte sur propriété privée**.

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a validé la réalisation d'un **test** grandeur nature de ce nouveau service sur des zones représentatives de différents types d'habitats existants sur l'agglomération, notamment pavillons, petits immeubles de centre ville et collectifs denses.

Concrètement, **à compter d'octobre 2015, les usagers de ces secteurs devront appeler un numéro vert** pour convenir d'un rendez-vous à leur domicile et **ne devront plus présenter d'encombrants sur les trottoirs**. Ils recevront prochainement une information dans leur boîte aux lettres sur les modalités et les conditions d'accès à ce nouveau service en test qui viendra compléter le service des déchèteries.

Renseignements : N° Vert 0 800 814 910

Communes concernées : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Rubelles, Saint Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Voisenon et Fouju

SICTOM de Sénart

Déménagement provisoire



Le SICTOM de Sénart s'est installé depuis le 1^{er} juin et ce, jusqu'au 30 septembre 2015 dans des locaux provisoires situés au **10 rue du Platine à Savigny-le-Temple**. Le déménagement est lié à la réalisation de travaux de toiture dans les locaux occupés par le SICTOM.

Le syndicat reste à votre disposition aux horaires habituels d'ouverture des bureaux au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Renseignements : N° Vert 0 800 774 062

Communes concernées : Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis



Communauté de Communes Seine-École

Stop aux dépôts sauvages

Il est constaté une augmentation des dépôts de débris d'ordures et d'encombrants près des conteneurs de collecte installés sur notre territoire.

Ce manque de civisme coûte très cher à la collectivité qui répercute ces dépenses sur les impôts locaux que payent chaque contribuable. En tant qu'Officier de Police Judiciaire, le Maire peut intervenir directement :
- en réglant le problème « à l'amiable »,
- ou en dressant un procès-verbal qui est transmis au procureur de la république.

Si l'auteur est identifié, **il sera passible d'une amende d'un montant maximum de 150 euros**. Si un véhicule est utilisé pour effectuer le dépôt, l'amende pourra s'élever alors à 1500 euros, avec confiscation possible du véhicule. L'amende peut être supérieure en cas de récidive. Les dépenses d'enlèvement et de traitement des déchets restent à la charge de l'auteur.

Il est important de respecter notre environnement en utilisant les services mis en place sur son territoire pour évacuer ses déchets.

Le Chatelet-en-Brie



Renseignements : 01 64 89 01 27

Communes concernées : Pringy et Saint Fargeau-Ponthierry

Veneux-les-Sablons



SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Il était une fois le SMICTOM

Et le tri !



Le SMICTOM lance une grande campagne de sensibilisation aux bons gestes du tri pour tous ses habitants. Dans cette optique, notre guide du tri est en train d'être distribué dans toutes les boîtes aux lettres de notre territoire grâce au soutien de toutes nos communes et de leurs journaux d'information. Et sur invitation des mairies, le SMICTOM propose des stands très ludiques sur le compostage et la prévention des déchets lors des grandes manifestations des communes afin d'être au plus près des habitants.

Pour toute information complémentaire, notre site internet www.smictom-regionfontainebleau.fr. Pour toute demande ou réclamation, notre numéro vert 0 800 133 895 ou notre adresse mail : smictom2@wanadoo.fr

Le SMICTOM, il est communicatif !

Renseignements : N° Vert 0 800 133 895

Communes concernées : Avon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Ecuelles, Episy, Fontainebleau, Fontaine-le-Port, Héricy, Montarlot, Montigny-sur-Loing, Moret-sur-Loing, Saint-Mammés, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Veneux-les-Sablons, Vernou-la-Celle, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine



Communauté de Communes Vallées et Châteaux

Collecte des déchets pendant les travaux

Lorsque des travaux perturbent la circulation des bennes de collecte pour les ordures ménagères et pour le tri en bac jaune que ce soit pour quelques jours ou plusieurs semaines, la commune et le SMITOM-LOMBRIC vous proposent des points de collectes avec des bacs de regroupement proches de votre domicile pour assurer la continuité du service. L'information sur cette collecte est assurée par la commune concernée par les travaux en cours. Dès l'achèvement des travaux, à la demande de la commune, les bacs provisoires sont retirés et la collecte reprend normalement.



Renseignements : N° Vert 0 800 814 910

Communes concernées : Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Echouboulains, Féricy, Le Chatelet-en-Brie, Les Ecrennes, Machault, Maincy, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courty et Valence-en-Brie



Communauté de Communes du Pays de Bière

Opération doggy bag



Début juillet, la Communauté de Communes a mis en place avec la société Take Away une opération « doggy-bag » avec les restaurateurs qui en ont fait la demande (un autocollant est apposé en vitrine).

Chaque restaurateur délivre gratuitement, quand le plat ou la bouteille de vin ne sont pas terminés, une boîte et/ou un sac permettant le transport du reste de repas jusque chez vous. Les boîtes alimentaires, respectueuses de la qualité des aliments, peuvent directement être placées au réfrigérateur ou au micro-onde. Les bouteilles sont assorties d'un bouchon en liège permettant d'optimiser la conservation du vin.

Ce projet s'inscrit dans la campagne de lutte contre le gaspillage alimentaire et la prévention des déchets.

Renseignements : 01 60 66 12 53

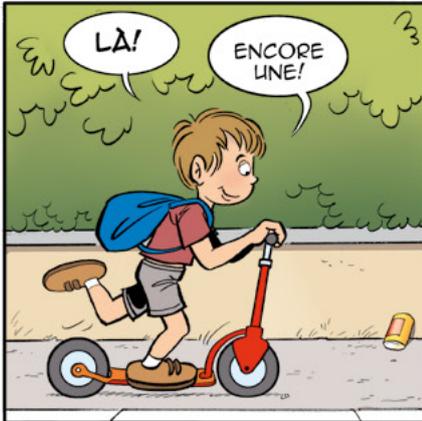
Communes concernées : Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole et Villiers-en-Bière

A COLLECTIONNER !

LE LOMBRIC



PAR V. LEONARDO



LA!

ENCORE UNE!



FALCO?! ÇA ALORS! TU T'ENTRAINES POUR DEVENIR ÉBOUEUR??



NON! JE VEUX OFFRIR UNE TROTINETTE À MA COPINE LOREDANA! ET QUAND MAMAN M'A ACHÉTÉ LA MIENNE...



...LE VENDEUR NOUS A DIT QU'ON POUVAIT EN FABRIQUER UNE AVEC 126 CANNETTES!



C'EST VRAI, MAIS...



ET AVEC 9 BOÎTES DE CONSERVE, UNE BOULE DE PÉTANQUE!!

HEU... OUI! MAIS...



...ET AVEC 6 BOUTEILLES D'EAU, UN TEE-SHIRT!!

HEM! BIEN SÛR... MAIS...



...ET CARRÉMENT 5 STYLOS AVEC UNE BOUTEILLE EN PLASTIQUE!!!



MON SAC EST PLEIN! VOUS M'ACCOMPAGNEZ POUR FAIRE LES ÉCHANGES??



VOYONS, FALCO! CE N'EST PAS SI SIMPLE! IL FAUT D'ABORD DÉPOSER TOUT CE QUE TU AS RAMASSÉ DANS LES BACS DE TRI!!



??? AH! C'EST VRAI???



VIENS! JE VAIS T'AIDER À DÉPOSER TOUT ÇA DANS LES BACS!



ET VOILÀ! LES USINES VONT RECYCLER TOUT CE QUE TU VIENS DE TRIER!

ET MAINTENANT... À TON TOUR!



HÉ! NON! PAS MOI!!! JE NE VEUX PAS ÊTRE RECYCLÉ!!

SI! TU AS MÉRITÉ DE FAIRE PARTIE DU CLUB ANTI-GASPI! JE TE DÉPOSE DANS NOTRE LOCAL!



OUF! J'AI EU PEUR D'ÊTRE TRANSFORMÉ EN TROTINETTE!